



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/05/14

Reçu en Préfecture le : 06/06/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 mai 2014
D - 2014/292

Aujourd'hui 26 mai 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,
Mr Y. DAVID (présent à partir de 16h20), Mme N. DELATTRE (présente à partir de 17h05), Mr N. BRUGERE (présent jusqu'à 16h45)

Excusés :

Monsieur Josy REIFFERS, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Jacques COLOMBIER

**Attribution d'une subvention à l'association.
Maison des Adolescents de la Gironde
(MDA 33). Adoption. Autorisation.**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Ouverte depuis le 24 juin 2013, la Maison des Adolescents de la Gironde accueille, écoute, informe et accompagne l'orientation, en toute confidentialité et gratuitement, les jeunes de 11 à 25 ans, les parents, les familles ainsi que les professionnels accompagnants. Elle offre un espace de médiation pour les familles qui demandent un soutien.

Elle mène, par ailleurs, des actions collectives en organisant des ateliers thématiques (groupes de paroles, café des ados), accompagnés par différents partenaires notamment avec les Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) et les Espaces Santé Jeunes.

Enfin, elle a pour mission d'impulser un fonctionnement en réseau des acteurs engagés auprès des adolescents et de leur famille. Des antennes sont en cours de création sur le territoire girondin dans un souci de proximité avec les jeunes.

Un premier bilan (sur la période octobre à décembre 2013) vient d'être réalisé :

- 132 jeunes rencontrés à Bordeaux dont 61% mineurs et 39% majeurs,
- 65% accueils « spontanés » et 35% avec rendez-vous,
- majorité tranche d'âge : 14/16 ans pour les filles et 18/22 ans pour les garçons,
- raison de la venue : 49% en situation de mal-être,
- 15% sont déscolarisés,
- accompagnement à l'orientation : 52%/soins
- origine géographique : 47% Bordelais, 37% CUB, 7% Sud Gironde, 4% Libournais, 2% Médoc et 1% Haute Gironde et Bassin d'Arcachon/Val de l'Eyre,
- 142 parents rencontrés, en majorité des mères, en difficulté (situation personnelle et fonctions éducatives),

Ces parents ont été orientés vers les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) et les Services d'Action Educative à Domicile (AED) et/ou ont pu bénéficier d'un soutien interne de la MDA 33.

Un travail partenarial :

La MDA accueille les partenaires chaque semaine, établissements scolaires, services, élus et organise des rencontres sur les différents territoires de la Gironde. Des groupes de travail se sont constitués avec projet de convention en cours (Groupe d'Intervention et de Sécurité Privée (GISP), CCAS Bordeaux, Conseil Local de Santé (CLS) du Médoc, CLS de Bordeaux, Comité de pilotage de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE), Société Française de Santé des Adolescents...).

Des antennes territoriales en création :

Des réunions avec des partenaires sur le territoire girondin, élus, collectivités ont favorisé des échanges fructueux :

- sur le Bassin d'Arcachon où il est envisagé de créer une antenne à Biganos,
- le Sud Gironde pour une antenne située à Langon,
- dans le Libournais, pas de lieu fixe mais des contacts par téléphone et des rencontres sur rendez-vous, des sollicitations importantes des établissements scolaires,
- question d'une antenne mobile sur le Médoc pour l'accès à tous avec l'appui du CLS,
- intervention du PAEJ rattaché à la Mission locale de Blaye : antenne mobile à créer sur les lieux où le PAEJ n'intervient pas.

La Ville de Bordeaux s'est engagée à soutenir les actions menées par la Maison des Adolescents et notamment en prenant en charges les frais de location du local où elle est installée, en application de la convention en date du 24 juin 2013.
Le loyer a été estimé à 13 000 euros par an et sera versé sous forme de subvention à l'association.

Cette dépense est prévue au budget primitif 2014 sur l'opération P0730003, compte 6574, fonction 522.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser cette subvention de 13 000 euros à l'association Maison des Adolescents de la Gironde.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 mai 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA